

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail – Liberté – Patrie*

CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT  
DES INFORMATIONS FINANCIERES DU TOGO



RAPPORT D'ACTIVITES DU TROISIEME TRIMESTRE 2016  
SUR LA LUTTE CONTRE  
LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX  
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME AU TOGO

OCTOBRE 2016

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
ACRONYMES.....	3
INTRODUCTION .....	4
1. ACTIVITES PRINCIPALES.....	5
1.1. GESTION DES DECLARATIONS D'OPERATIONS SUSPECTES .....	5
1.1.1. DOS reçues .....	5
1.1.2. Infractions sous-jacentes des DOS reçues .....	5
1.1.3. Traitement des DOS .....	6
1.2. Echanges d'informations.....	7
2. COOPERATION INTERNATIONALE ET AUTRES ACTIVITES.....	8
2.1. Coopération internationale.....	8
2.2. Autres activités .....	9
2.2.1. Actions de formation et de sensibilisation .....	9
2.2.2. Autres rencontres.....	10
2.2.3. Suivi des déclarations de devises .....	11
3. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PRECONISEES .....	13
CONCLUSION.....	14
ANNEXES.....	15

## ACRONYMES

SIGLES	Définitions
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CAS-IMEC	Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes et Coopératives d'Epargne ou de Crédit
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF-TG	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIMSA LBA/FT	Comité Interministériel de Suivi des Activités de Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme
CNAD	Comité National Anti Drogue
CRF	Cellule de Renseignements Financiers
CREPMF	Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
CSNU	Conseil de sécurité des Nations Unies
DOS	Déclaration d'Opérations Suspectes
EM	Evaluation Mutuelle
ENR	Evaluation Nationale des Risques
EPNFD	Entreprises et Professions Non Financières Désignées
F CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GAFI	Groupe d'Action Financière
FFI	Flux Financiers Illicites
GIABA	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
IMF	Institution de Microfinance
LBC/FT	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
OCRTIDB	Office Central de Répression du Trafic Illicite de la Drogue et du Blanchiment
OBNL	Organisme à But Non Lucratif
ONUDC	Office des Nations unies contre la Drogue et le Crime
OTR	Office Togolais des Recettes
RECEN-UEMOA	Réseau des CENTIF de l'UEMOA
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## **INTRODUCTION**

1. La CENTIF-TG a évolué au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 dans un contexte marqué par la préparation du sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.
2. Dans ce cadre, la législation nationale a été enrichie par l'adoption de plusieurs textes relatifs à la sécurisation des affaires. Ainsi, l'Assemblée nationale togolaise a adopté sur la période les projets suivants :
  - projets de lois autorisant l'adhésion du Togo à des instruments juridiques internationaux :
    - accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée, non réglementée (INN), signé le 22 novembre 2009 à Rome,
    - convention internationale sur le contrôle des systèmes antiallumage nuisibles sur les navires (anti-fouling system-AFS) signée le 05 octobre 2001 à Londres,
    - protocole de 2003 relatif à la convention internationale de 1992 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures signé le 16 mai 2003 à Londres,
    - protocole relatif à la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime signé le 14 octobre 2005 à Londres,
  - projet de loi portant règlementation de la pêche et de l'aquaculture,
  - projet de loi portant code de la marine marchande,
  - projet de loi portant modification de la loi n° 2015-10 du 24 novembre 2015 portant code pénal.
3. Au-delà de la mise en conformité aux normes internationales régissant le secteur maritime, ces nouvelles dispositions permettent au Togo de renforcer ses mesures préventives et répressives contre des actes illicites qui peuvent être à la source de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT).
4. Au plan interne, les principales activités de la Cellule ont porté sur :
  - le traitement des DOS dont le nombre s'est accru de 15 nouvelles déclarations ;
  - l'élaboration du 6<sup>ème</sup> rapport de suivi de l'évaluation mutuelle ;
  - le renforcement des capacités du personnel de la Cellule et des assujettis.
5. Le présent rapport retrace les activités du trimestre en trois parties comme suit :
  - les activités principales,
  - la coopération internationale et les autres activités,
  - les difficultés rencontrées et les solutions préconisées.

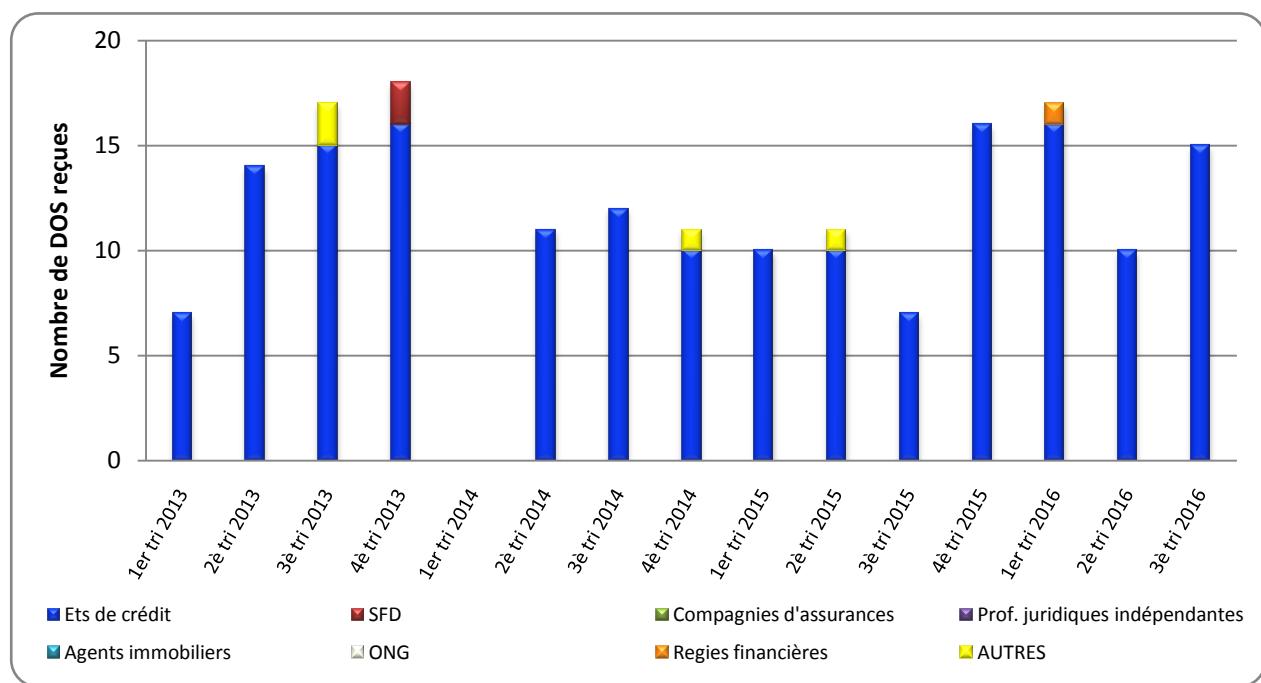
## 1. ACTIVITES PRINCIPALES

### 1.1. GESTION DES DECLARATIONS D'OPERATIONS SUSPECTES

#### 1.1.1. DOS reçues (annexe 1)

6. Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2016, 15 opérations suspectes ont été déclarées à la CENTIF-TG contre 10 le trimestre précédent. A la même période de l'année précédente, le nombre de déclarations s'est situé à 07.

Graphique 1- Evolution des DOS reçues par trimestre



Sources : Assujettis, CENTIF-TG

7. Toutes les déclarations enregistrées proviennent du système bancaire, principale catégorie d'assujettis active dans la détection des soupçons de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme au Togo. Le nombre de banques déclarantes est passé de trois à cinq d'un trimestre à l'autre.
8. Le montant total des sommes en cause pour les déclarations reçues se chiffre à 3,04 milliards de FCFA.

#### 1.1.2. Infractions sous-jacentes des DOS reçues (annexe 2)

9. Les déclarations de soupçon enregistrées au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 révèlent :
- 2 cas relatifs à la cybercriminalité,
  - 13 cas d'opérations dont la justification des transactions reste à clarifier.
10. Pour ce qui concerne la cybercriminalité, les personnes semblent liées à des tentatives d'infractions de type *fraude 419* (arnaques par messages électroniques).

11. Les autres cas portent sur :

- des transferts reçus et pour lesquels soit le lien entre donneur d'ordre et bénéficiaire ne justifie pas la transaction, soit le motif de la transaction n'est pas fourni ou est contradictoire suivant les différentes sources,
- des versements et/ou retraits en espèces inadaptés au profil des clients.

12. Les investigations en cours révèlent des liens probables avec une organisation terroriste dans l'un des cas. Les enquêtes se poursuivent pour confirmer ou infirmer les soupçons et déterminer éventuellement les infractions sous-jacentes de ces DOS.

#### **1.1.3. Traitement des DOS (annexe 3)**

13. Conformément aux textes réglementaires en vigueur, les déclarations reçues par la CENTIF-TG doivent faire l'objet d'analyse sur l'illicéité de l'activité et l'origine des ressources en cause afin de confirmer ou d'infirmer les soupçons des déclarants. Le cas échéant, les dossiers sont transmis aux autorités judiciaires pour instruction.

14. Toutes les déclarations reçues au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 sont au stade d'investigation auprès de la Cellule.

15. La commission d'analyse des DOS a tenu plusieurs séances de travail consacrées à l'examen de 10 dossiers et à la revue des déclarations reçues depuis le démarrage des activités de la Cellule. Ces travaux ont abouti à la transmission de six rapports au Procureur de la République et à la mise en veilleuse de 72 déclarations faute d'éléments probants de BC/FT.

#### **1.2- ECHANGES D'INFORMATION (annexe 4)**

16. Le traitement des déclarations par la CENTIF-TG requiert des informations de tous ordres au plan national et parfois à l'international. De même, la Cellule est sollicitée par d'autres CRF pour des investigations sur des sujets ou des opérations qui se sont déroulées en partie ou entièrement au Togo.

17. Sur la période sous revue, la CENTIF-TG a effectué 135 réquisitions adressées dans la plupart des cas aux organismes financiers ; le taux de réponses reçues se situe à 61%. Les statistiques relatives à ces échanges sont compilées au tableau suivant.

**Tableau 1- Point sur les échanges d'informations au plan national**

Destinataires	Demande	Réponse	Taux d'entrée
Administration	34	13	38%
EPNFD	-	-	-
Organismes financiers	101	69	68%
Total	<b>135</b>	<b>82</b>	<b>61%</b>

Source : CENTIF-TG

18. Au plan international, la CENTIF-TG a adressé à ses homologues du Bénin et de la Côte d'Ivoire, trois requêtes qui n'ont pas encore obtenu des réponses. En sens inverse, elle a également reçu du Bangladesh et du Ghana, trois demandes sur lesquelles des investigations sont en cours.

Tableau 2- Point sur les échanges d'informations au plan international

Requêtes	Demande	Réponse	Taux d'entrée
- du Togo aux autres CRF	3	0	0%
- des autres CRF au Togo	3	0	0%

Source : CENTIF-TG

## **2. COOPERATION INTERNATIONALE ET AUTRES ACTIVITES**

### **2.1. COOPERATION INTERNATIONALE**

19. Les activités de coopération internationale se sont illustrées au cours de ce 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 par la participation aux réunions des organes de LBC/FT, la préparation du 6<sup>ème</sup> rapport de suivi de l'évaluation mutuelle et la signature d'accord de coopération.

#### **a- Réunions des organes de LBC/FT**

20. Du 16 au 18 août 2016, le Président accompagné de l'Assistante chargée de la coopération a participé à Saly (Sénégal) au forum des parties prenantes sur les questions mondiales émergentes de LBC/FT et les incidences pour les Etats membres du GIABA. Ce forum avait pour objectifs de cerner les facteurs entravant la conformité aux normes dans les pays, de connaître les exigences de LBC/FT et l'impact de leur non application sur les Etats membres. En marge de cette rencontre, le Président a aussi participé à une réunion du comité de gestion du projet GIABA-UE de renforcement de capacités dans la lutte contre le blanchiment de capitaux en Afrique de l'Ouest.

21. Du 24 au 25 août 2016, le Président a pris part à Varsovie (Pologne) à la réunion spéciale sur l'assistance technique et la formation des groupes de travail des CRF membres du Groupe Egmont. Cette assise a permis de discuter des enjeux relatifs aux techniques efficaces pour aboutir à une assistance des partenaires, au dialogue entre les groupes de travail du Groupe Egmont, et à la coopération internationale en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

#### **b- Elaboration du 6<sup>ème</sup> rapport de suivi**

22. Le 6<sup>ème</sup> rapport de suivi de l'évaluation mutuelle a été produit et transmis au GIABA le 12 août 2016. Il met l'accent sur les actions de plaidoyer auprès des autorités nationales en vue de l'accélération de l'adoption des projets de textes en instance et les efforts fournis pour renforcer l'opérationnalité de la CENTIF-TG, notamment par :

- la mise en place d'un programme d'apurement du stock des DOS,
- l'élaboration des lignes directrices pour une meilleure conformité des EPNFD,
- les échanges d'informations avec les CRF homologues,
- la participation aux rencontres internationales et régionales liées à la LBC/FT,
- la signature de deux accords de coopération.

#### **c- Signature d'accord de coopération**

23. Au cours du trimestre sous revue, la CENTIF-TG a renforcé ses liens avec la communauté internationale en concluant un accord de coopération avec la CRF de Trinidad & Tobago, le 29 juillet 2016. A fin septembre 2016, le total des accords de coopération signés se situe à 16.

## **2.2. AUTRES ACTIVITES**

### **2.2.1. Actions de formation et de sensibilisation**

24. Les actions de formation et de sensibilisation tenues durant ce 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 ont concerné le personnel de la CENTIF-TG, celui d'une banque de la place et les organes de presse.
25. Du 12 au 15 juillet 2016, trois agents de la Cellule ont bénéficié de la phase de restitution de la formation des formateurs en enquête financière organisée par l'ONUDC. Animée par les formateurs sélectionnés à l'issue des trois premières phases, cette session a permis de former un nouveau groupe d'une vingtaine de participants issus des ministères en charge de la Justice et de la Sécurité, de l'OTR et de la CENTIF-TG. Les modules ont porté sur le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération d'armes de destruction massive, les techniques et méthodes de conduite des enquêtes financières et les normes internationales qui les fondent.
26. Du 16 au 19 août 2016, le Directeur du renseignement financier et la stratégie et cinq agents ont pris part à l'atelier régional des enquêteurs et des analystes des CENTIF sur *l'investigation financière en matière de lutte contre le financement du terrorisme*. Organisé à Lomé par le RECEN-UEMOA en partenariat avec l'ONUDC, cette formation visait à instruire les participants sur les nouvelles techniques et méthodes de traçabilité des flux financiers liés au terrorisme. Les communications et les discussions ont permis de partager les meilleures pratiques relatives à la gestion des cas de financement du terrorisme rencontrés dans la sous-région.
27. Du 05 au 09 septembre 2016, le Directeur du renseignement financier et de la stratégie et trois analystes de la Cellule ont participé à un atelier de formation sur les enquêtes financières organisé par l'ambassade des USA au Togo. La formation dispensée par des agents du FBI (Federal Bureau of Investigation) s'est focalisée sur les formes modernes de paiement appelées Technologies de Paiement Emergentes (TPE), les nouvelles tendances de BC/FT qui y sont liées et les techniques d'enquête financière y relatives.
28. Du 15 au 18 septembre 2016, le Secrétaire Général a participé à Johannesburg (Afrique du Sud) à une conférence sur le thème « *Promouvoir la résolution 2270 et les nouvelles sanctions de l'ONU contre la Corée du Nord : appui, clarifications et bonnes pratiques* ». Organisée par International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres, la conférence visait à assurer une meilleure implémentation de la résolution 2270 votée en mars 2016 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) pour compléter la gamme des instruments de lutte contre le programme nucléaire de la Corée du Nord.

29. Du 19 au 26 août 2016, la CENTIF-TG a été sollicitée par la BPEC-SA pour la formation de son personnel sur la LBC/FT. Animée en 4 sessions par le Secrétaire général et le Directeur des enquêtes économiques et financières, la formation a connu la participation de 127 agents de tous les départements opérationnels du siège de la banque ainsi que ceux des agences de la région maritime. A l'issue de la formation, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur aptitude à mieux détecter les soupçons de BC/FT dans leurs activités. Ils ont fait plusieurs recommandations pour la mise en conformité des procédures de l'institution.
30. Le 26 août 2016, le Directeur des enquêtes économiques et financières a représenté le Président de la Cellule à une journée de réflexion sur le thème « *les média face à la LBC/FT* » organisé par le Comité Interministériel de Suivi des Activités relatives à la Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (CIMSA-LBA/FT) à l'endroit des organes de la presse. Cet événement a permis de sensibiliser les journalistes sur la LBC/FT en vue d'une meilleure contribution aux stratégies d'information y relatives.

### **2.2.2. Autres rencontres**

31. Du 26 au 28 juillet 2016, le Chef du bureau des affaires administrative, financière et comptable a pris part à un atelier sur l'autoévaluation des politiques et institutions du Togo selon les critères CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) définis par la Banque Mondiale. L'atelier est organisé par le Centre Autonome d'Etude et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERTD) afin d'identifier les défis à relever en matière de renforcement des capacités nécessaires pour promouvoir une croissance économique durable. Les travaux révèlent une évolution relative des indicateurs CPIA depuis la mise en œuvre de ce programme par le CADERTD en 2011.
32. La CENTIF-TG a pris part au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 à deux séances de travail organisées dans le cadre des réformes de la gestion des finances publiques.
- La première s'est déroulée du 13 au 14 septembre 2016 pour la revue du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques à fin juin 2016. Organisé par le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF), cette rencontre visait à faire une analyse de la mise en œuvre de la revue du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP) au premier semestre de l'année.
  - La seconde qui s'est tenue le 15 septembre 2016, est consécutive à la revue de la mise en œuvre des réformes dans les départements ministériels et institutions sur la période susvisée. Il ressort du bilan que sur les 304 activités programmées, 257 activités de réformes ont été réalisées ou sont en cours de réalisation soit un taux d'exécution de 84,5%. Concernant les finances publiques, sur 61 mesures de réformes, 11 ont été totalement réalisées et 43 partiellement.

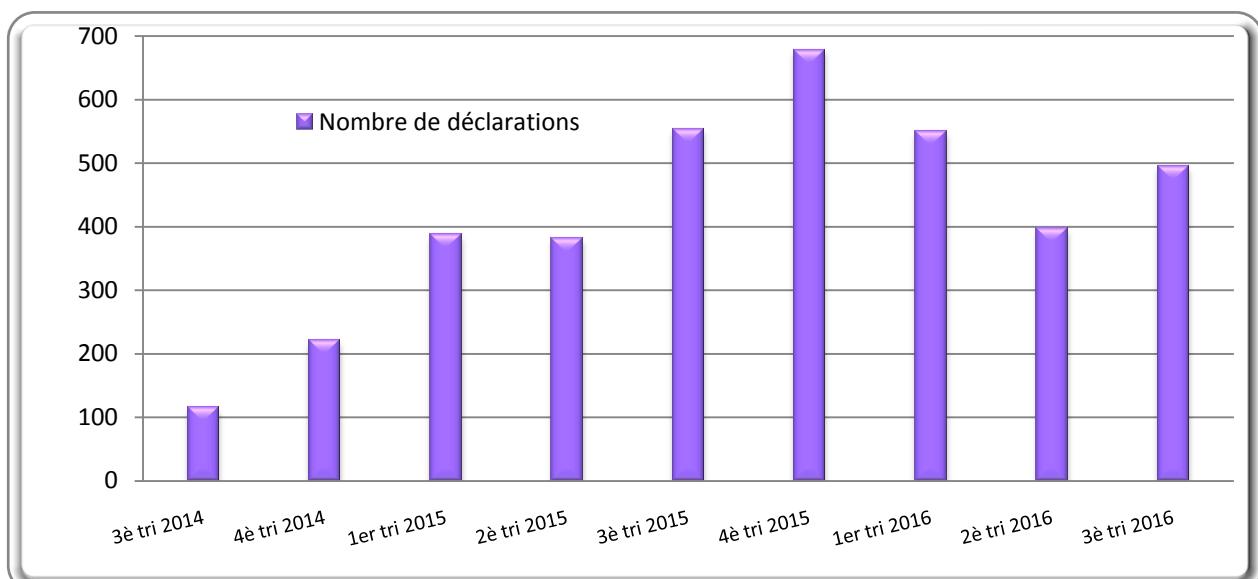
33. Le 21 septembre 2016, les informaticiens de la Cellule ont pris part à une séance de travail à la Direction de la Police Nationale avec le Directeur Adjoint du Département Anticorruption et Crimes financiers de l'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC). Initié par le bureau national d'INTERPOL, la rencontre avait pour objectif d'évaluer les besoins de formation et recueillir les suggestions en prélude aux programmes à venir. Les participants, après avoir pris connaissance des rôles dévolus à l'OIPC, au Département Anticorruption et Crimes financiers d'INTERPOL et du programme de renforcement de capacité en LBC/FT de l'Afrique de l'ouest, ont recommandé la nécessité d'une action concertée des structures impliquées dans la LBC/FT.

### **2.2.3. Suivi des déclarations de devises**

34. L'analyse des statistiques communiquées par les services techniques de l'OTR pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 révèle que :

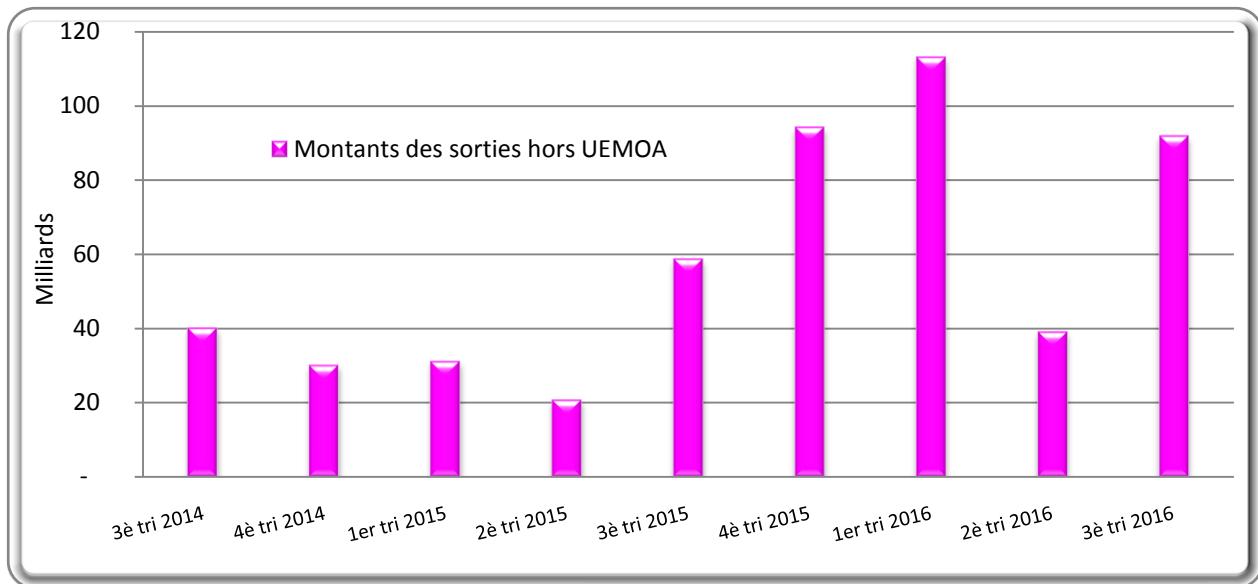
- 495 déclarations de sorties de devises ont été enregistrées à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) contre 397 le trimestre précédent,
- les montants déclarés à destination des pays hors UEMOA portent sur un total de 91,9 milliards de FCFA, en hausse de 134,1% par rapport aux 39,3 milliards de FCFA enregistrés au trimestre précédent. Comparées à la même période de l'année précédente où elles se chiffraient à 58,9 milliards de FCFA, ces sorties de fonds en espèces se sont accrues de 56,2%.

Graphique 2- Evolution du nombre de déclarations de sorties de fonds par trimestre



Sources : OTR, CENTIF-TG

Graphique 3- Evolution du montant de sorties de fonds hors UEMOA par trimestre



Sources : OTR, CENTIF-TG

### 3- DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PRECONISEES

35. Le fonctionnement de la CENTIF-TG est tributaire d'insuffisances d'ordre structurel résumées au tableau ci-dessous. Parmi celles-ci, l'adoption des projets de textes juridiques visant à améliorer le dispositif de LBC/FT au Togo reste la principale préoccupation. Le déclassement du Togo en processus de "suivi renforcé" accroît l'urgence de ce besoin. Les plaidoyers se poursuivent pour remédier à ces difficultés.
36. Au plan financier, l'insuffisance des ressources avec une subvention maintenue à 250 millions de FCFA reste à signaler de même que la construction du siège de la Cellule non prise en compte par la loi de finances 2016.

Tableau 3 : Synthèse des insuffisances d'ordre structurel du dispositif LBC/FT du Togo

Difficultés	Solutions
Manque de conformité à certaines recommandations du GAFI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Internaliser le projet de loi uniforme portant LBC/FT adopté par le Conseil des Ministres de l'Union le 02 juillet 2015</li> <li>• Adopter les projets de textes proposés pour corriger les insuffisances relevées lors de l'évaluation mutuelle du GIABA</li> <li>• Pourvoir aux postes vacants des membres de la Cellule et régulariser la désignation des membres non nommés par décret</li> </ul>
Insuffisance de coopération entre les différents acteurs impliqués dans la LBC/FT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un mécanisme de coopération et d'échanges d'information entre les acteurs (un projet a été soumis à l'approbation des ministères impliqués)</li> <li>• Vulgariser davantage les textes</li> <li>• Former les acteurs et sensibiliser le grand public</li> <li>• Instituer un cadre de revue périodique</li> </ul>
Insuffisance des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la subvention de la CENTIF-TG et du Comité interministériel</li> <li>• Programmer le financement des activités dans un processus à moyen terme</li> <li>• Appuyer les ressources de l'Etat par celles des organes communautaires et autres partenaires comme prévu par l'article 22 de la loi LBC</li> </ul>
Insuffisance de compétences sur le plan des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former le personnel existant</li> <li>• Recruter du personnel spécialisé en enquêtes financières et judiciaires</li> <li>• Créer des unités spécialisées en criminalité financière au sein des organes de répression (Justice, Police, Gendarmerie)</li> <li>• Elaborer des manuels de procédure</li> </ul>
Insuffisance de moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les outils d'analyses spécifiques</li> <li>• Doter la Cellule d'un centre de documentation et de formation en LBC/FT</li> <li>• Renouveler les équipements de la Cellule (ordinateurs, véhicules de fonction)</li> </ul>
Problèmes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire un siège qui réponde aux standards internationaux</li> <li>• Sécuriser le matériel informatique et crypter les données</li> </ul>

## **CONCLUSION**

37. La CENTIF-TG a mené au troisième trimestre de l'année 2016 ses activités dans la continuité de ses missions de collecte et d'investigations sur le BC/FT. Elle a reçu 15 nouvelles déclarations de soupçon et a transmis 6 dossiers au Procureur de la République. Elle a intensifié ses relations avec la communauté internationale à travers la participation aux rencontres, l'échange des informations et la signature d'un accord de coopération.
38. En outre, elle a produit le 6<sup>ème</sup> rapport de suivi d'évaluation mutuelle qui relève les progrès enregistrés au plan opérationnel. Toutefois, la préoccupation principale de mise en conformité du dispositif interne n'a pu être résolue avant la transmission du rapport en août 2016.
39. Dans la perspective de la prochaine session plénière du GIABA (14 au 18 novembre 2016) où la situation du Togo sera de nouveau examinée, l'adoption de la loi uniforme portant LBC/FT offrirait des arguments solides pour demander l'inversion du déclassement en « suivi renforcé » prononcé en mai 2016 et pour éviter d'autres appréciations négatives.
40. Dans le même sens, l'accélération de la saisine de la Banque Mondiale et du GIABA pour le lancement du processus d'évaluation nationale des risques en BC/FT contribuera à cette démarche.



Fait à Lomé, le 27 octobre 2016

Le Président de la CENTIF-TG

Tchaa Bignossi AQUITEME

## ANNEXES

### **Annexe 1 : Répartition du nombre de DOS par entité au cours du trimestre sous revue**

Déclarants	Nombre de DOS	Montant en FCFA
Etablissements de crédit	15	3 041 505 859
Systèmes financiers décentralisés	-	-
Compagnies d'assurance	-	-
Professions juridiques indépendantes	-	-
Agents immobiliers	-	-
Organisation non gouvernementale	-	-
Regies financières	-	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>3 041 505 859</b>

Source : CENTIF-Togo

### **Annexe 2 : Répartition de DOS reçues au cours du trimestre par infractions sous-jacentes**

	Nombre de DOS	Montant en F CFA
Trafic de drogue	-	-
Escroquerie	-	-
Fraude fiscale	-	-
Cybercriminalité	2	129 481 530
Trafic d'êtres humains	-	-
Vol et recel	-	-
Trafic d'or	-	-
Infraction à la réglementation des changes	-	-
Autres	13	2 912 024 329
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>3 041 505 859</b>

Source : CENTIF-Togo

### **Annexe 3 : Traitement des DOS au cours du trimestre sous revue**

	Nombre	Montant (millions de FCFA)
DOS Classées	-	-
DOS en cours de traitement	15	3 041,5
Rapports transmis au Procureur	-	-
Source : CENTIF-Togo		

### **Annexe 4 : Etat des demandes d'information**

Zone géographique	Nombre de demandes d'information	
	reçues	transmises
Autres pays de l'UEMOA		3
Afrique de l'Ouest hors UEMOA	1	
Autres pays d'Afrique		
Afrique	1	3
Europe		
Amérique		
Asie	2	
Océanie		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Source : CENTIF-Togo